

Direction des Affaires Médicales

Céline VIGNÉ  
Directrice Générale

Kübra ACAR  
Attachée d'Administration Hospitalières  
des Affaires Médicales

Mail : [gestion.affaires.medicales@ch-vienne.fr](mailto:gestion.affaires.medicales@ch-vienne.fr)  
Tél. : 04.74.31.32.43

Vienne, le 24 juillet 2025

**DÉCISION N° 2025-066**

La Directrice générale du Centre Hospitalier Lucien Hussel de Vienne,

- Vu le code de la Santé publique et notamment les articles L.6144-1 et suivants et R.6144-3 et suivants ;
- Vu l'arrêté Ministériel du 3 Novembre 2005 modifié fixant la procédure des élections aux Commissions Médicales des Etablissements publics de santé ;
- Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'élection des membres de la Commission Médicale d'Etablissement au Centre Hospitalier de Vienne

**DÉCIDE**

**Article 1er** : L'élection des membres de la Commission Médicale d'Etablissement du Centre Hospitalier de Vienne est ouverte et se déroulera selon le calendrier joint en annexe de la présente décision et selon les modalités figurant dans ladite annexe.

**Article 2** : Les élections sont organisées dans le but de pourvoir :

- \* Collège n° 2 - Chefs de service : 12 postes de titulaires
- \* Collège n° 3 - Praticiens hospitaliers titulaires : 10 postes de titulaires
- \* Collège n° 4 - Personnels médicaux temporaires ou non titulaires :
  - 2 postes de titulaires parmi les contractuels ;
  - 2 postes de titulaires parmi les assistants et praticiens attachés au moins trois demi-journées.
- \* Collège n°5 - Sages-femmes : 2 postes de titulaires

Les candidats suivants qui auront obtenus la majorité des suffrages dans chaque collège seront désignés comme suppléants.

La Directrice,  
Céline VIGNÉ



N° FINESS



MONTÉE DU Dr CHAPUIS – BP 127 – 38209 VIENNE CEDEX – TÉLÉPHONE 04 74 31 33 33